

DEC131002DR08

Décision portant cessation de fonctions de de Mme Khadra ESCRIVA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FRE3511 intitulée « Institut de Physiologie et Biologie Cellulaires »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction SST-QI-1 en date du 08/11/2011 relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université de Poitiers ;

Vu la décision n° DEC130361DR08 du 28/03/2013 portant nomination de Mme Khadra ESCRIVA aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Khadra ESCRIVA, dans l'unité du CNRS n° FRE n°3511, intitulée Institut de Physiologie et Biologie Cellulaire (IPBC), à compter du 31/12/2012.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 28/03/2013

Le directeur de l'unité
Frédéric BECQ

Date et Visa
du président de l'Université de Poitiers
Yves JEAN
Le 15/04/2013

Date et Visa
du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE
Le 15/05/2013